



C. PCT 1165

Le Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) présente ses compliments au Ministre des affaires étrangères et a l'honneur d'inviter le Gouvernement de Son Excellence à se faire représenter en qualité d'observateur à la deuxième session du *Groupe de travail du Traité de coopération en matière de brevets (PCT)*, qui se tiendra à Genève, au siège de l'OMPI, du lundi 4 mai 2009 (à 10 heures) au vendredi 8 mai 2009.

./ Le projet d'ordre du jour (document PCT/WG/2/1) est joint à la présente note. Les documents de travail, en français et en anglais, seront communiqués sur demande. Ils seront également disponibles sur le site Internet de l'OMPI (voir <http://www.wipo.int/pct/fr/meetings>).

L'interprétation simultanée sera assurée en français, en anglais et en espagnol.

Le Bureau international de l'OMPI saurait gré au Gouvernement de Son Excellence de bien vouloir lui communiquer, d'ici au 24 avril 2009, les noms, qualité et adresse de courrier électronique des représentants qui assisteront à la session.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'D. L.', is written below the text.

Le 10 mars 2009

Pièce jointe : document PCT/WG/2/1

# OMPI



**PCT/WG/2/1**  
**ORIGINAL** : anglais  
**DATE** : 6 mars 2009

**F**

**ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**  
GENÈVE

**UNION INTERNATIONALE DE COOPÉRATION EN MATIÈRE DE BREVETS**  
**(UNION DU PCT)**

**GROUPE DE TRAVAIL**  
**DU TRAITÉ DE COOPÉRATION**  
**EN MATIÈRE DE BREVETS (PCT)**

**Deuxième session**  
**Genève, 4 – 8 mai 2009**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

*établi par le Secrétariat*

1. Ouverture de la session
2. Élection d'un président et de deux vice-présidents
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Propositions de modification du cadre juridique du PCT et des procédures relatives au PCT
5. Divers
6. Travaux futurs
7. Adoption du rapport de la session
8. Clôture de la session

[Fin du document]